

## CONDITIONS D'ADMISSION BACHELOR ORIENTATION MUSIQUES ACTUELLES

(sous réserve de la validation par la commission de la formation fin janvier)  
État au 11 janvier 2021 (ce document annule et remplace toutes autres dispositions)

*Les compétences musicales et artistiques pour l'admission en Bachelor seront consultables sur le site internet.*

### CONCOURS D'ADMISSION: DU 19 AU 23 AVRIL 2021

Les candidates et candidats, quel que soit leur lieu de domicile ou leur possibilité de se déplacer dans les locaux de la haute école, sont invités à transmettre un enregistrement vidéo du programme selon indications ci-dessous. **Aucune audition n'aura lieu dans les locaux de l'HEMU.**

#### 1) PROGRAMME INSTRUMENTAL :

Les candidates et candidats sont invités à nous faire parvenir un programme de 20-30 minutes **par vidéo-enregistrements selon détails ci-dessous :**

- 4 morceaux libres pour lesquels le candidat a fait personnellement œuvre de création seul ou collectivement (composition ou ré-appropriation, arrangements - les compositions étant particulièrement appréciées). Il est souhaitable que ces quatre pièces proposent des caractères et de tempos variés. Elles seront présentées dans l'idéal sous forme vidéos de prestation "live" de l'ensemble des participants et à minima la prestation du candidat seul devra être en direct sur un seul plan séquence, sans montage ni coupure.
- 2 morceaux au choix dans la liste imposée qui en comporte dix, que le candidat peut interpréter à l'identique de l'original (dénomination de "cover") ou se ré-approprier à sa convenance.

#### Liste des 10 morceaux imposés (en choisir 2) :

1. musiques afro-américaines : **Carried Away/H.E.R.** - <https://youtu.be/8eydIBipTO8>
2. sphère métal et musiques progressives : **The Dance Of Eternity/Dream Theater** - <https://youtu.be/eYCYGpu00xM>
3. rock et dérivés : **What Ever Happened To My Rock And Roll/Black Rebel Motorcycle Club** - <https://youtu.be/jdTmk-YyUKg>
4. chanson/folk : **Could have been you/Piers Faccini** - <https://youtu.be/IF9FY1al5Ek>
5. sphère hip-hop : **Lockdown/Anderson .Paak** - <https://youtu.be/TgltkJCm09c>
6. musiques électroniques : **Moan/Trentemøller** - <https://youtu.be/5vkj-t1ytzo>
7. musiques du monde en liens avec les musiques actuelles : **Ibeyi – River** - <https://youtu.be/IHRAPlwsS5I>

8. chanson francophone : **Ma particule élémentaire/Florent Marchet** - <https://youtu.be/SCBdz3J1GMo>

9. chanson pop/electro francophone : **Nulle part/Ben Mazué** - <https://youtu.be/NzrwY8v5njl>

10. musique de création très récente : **Fallen Alien/FKA Twigs** - <https://youtu.be/hky6cifwWyo>

Le candidat réalise des vidéos avec les musiciens de son choix des 2 imposés choisis. Là aussi les prestations sont "live" pour l'ensemble des participants et à minima celle du candidat dans un seul plan séquence sans montage ni coupure.

- Il est fortement conseillé que la totalité des six morceaux présentés par le candidat ne soient pas joués en solo ou en duo et que le candidat présente au moins 2 morceaux en formation instrumentale et/ou vocale d'au moins trois personnes.
- Chaque titre du programme pourra faire l'objet d'une vidéo distincte ; chaque œuvre devra être enregistrée dans son intégralité.
- L'enregistrement doit être réalisé spécifiquement pour la présente session d'admission 2021. Les vidéos issues de concerts publics antérieurs ne seront pas prises en compte. Au début de chaque vidéo, le/la candidat.e donne son nom et son prénom, indique le titre de l'œuvre et mentionne la date du jour de l'enregistrement.
- A l'image, le plan doit être fixe et large, de face (la caméra disposée à l'emplacement habituel du public), le/la candidat-e devant être visible à tout moment et notamment dans l'idéal toutes les parties de son corps utilisées pour jouer de la musique afin de permettre au membres du jury d'apprécier sa technique gestuelle.
- Les critères d'évaluation sur l'ensemble de ce répertoire sont : le niveau instrumental, les qualités musicales, les compétences du jeu en collectif, la personnalité artistique, la présence, l'originalité, la modernité, l'ouverture stylistique et d'esprit.
- Nous n'exigeons pas que la qualité des vidéos soit professionnelle.
- Si des partitions existent pour les morceaux libres, elles pourront être adressées par le candidat associées à l'envoi des vidéos.

Les liens des vidéos sont à déposer **avant le 1<sup>er</sup> avril 2021**. Les indications relatives à la procédure seront communiquées ultérieurement.

Les candidats jugés admissibles à l'issue des sélections instrumentales par le jury seront convoqués pour des examens écrits et oraux complémentaires en ligne et par visioconférence selon le programme suivant :

## 2) EXAMEN ECRIT

(Les évaluations de ces épreuves ont pour objectif d'estimer le niveau global du candidat notamment pour l'aiguiller en cas de succès vers des groupes de niveaux homogènes et cohérents) :

Durée : 2 x 2h

- Transcription d'un court fragment musical intégrant : batterie, basse, instruments harmoniques, mélodiques, chant avec paroles : le candidat réalise le score
- Harmonie : questionnaire intégrant quelques courtes réalisations pratiques
- Théorie : questionnaire
- Érudition : 5 morceaux : analyse auditive commentée succincte (pas de partition) de plusieurs extraits musicaux dans la sphère des musiques actuelles
- MAO : questionnaire
- Techniques du son (sonorisation/enregistrement) : questionnaire

Toutes ces épreuves se déroulent en distanciel sur une plateforme Moodle en ligne renseignée ultérieurement avec surveillance visuelle par Zoom pour garantir la sécurité des épreuves.

Dans la perspective de l'admission, les épreuves écrites et orales sont également éliminatoires. Par contre, en termes d'évaluation aucune épreuve écrite spécifique n'est éliminatoire mais participe à une évaluation globale des compétences du candidat.

### 3) EXAMEN THEORIQUE ORAL

Durée : 20 minutes par candidat

- Déchiffrage instrumental et vocal (5 minutes) : temps de préparation (4 x le temps d'exécution). L'étudiant dispose de la partition, de son instrument et d'un playback orchestre et doit renvoyer à l'issue du temps imparti un fichier audio au format mp3 de lui jouant sa partie par-dessus le playback. Un tutoriel sera adressé aux candidats pour expliquer la configuration technique permettant la réalisation de cette captation avec possibilité d'aide par Zoom dans la semaine qui précède. Ce déchiffrage peut contenir de la lecture pure (note, rythme, accord...), des notations spécifiques aux musiques actuelles (grilles, slash, indications stylistiques ou sonores, une courte improvisation), des indications de forme (D.C., D.S, Coda, etc....).
- Improvisation/création (5 minutes) : (temps d'autonomie : 1,5 x le temps du playback fourni) : le candidat joue sans écoute préalable par-dessus un « playback » instrumental. Il n'est pas obligé de jouer tout de suite, il n'est pas obligé de jouer tout le temps. Il n'y a pas d'attente particulière : cela peut être de l'improvisation, de l'accompagnement, du bruitisme,... Sont évalués sa capacité à interagir à l'oreille en temps réel avec pertinence, à propos et goût artistiques.
- Mémorisation/restitution (oralité) (5 minutes) : un court fragment (moins de 30 secondes) de musique est envoyé au candidat 10 minutes avant son passage. Il peut l'écouter autant de fois qu'il le souhaite, prendre des notes sur papier vierge ou à musique. À l'issue de ce temps, il doit restituer avec son instrument et/ou sa voix, le maximum d'éléments musicaux perçus (rythme, mélodie, harmonie, interprétation...) soit vraisemblablement : le « groove » batterie, la ligne de basse, la grille harmonique (voire les « voicings »), la mélodie chantée avec les paroles. Cette épreuve se déroulera en distanciel en direct par Zoom après la préparation.

#### 4) ENTRETIEN

Durée : 10 minutes

- Réalisé dans la foulée de l'épreuve de Mémorisation/restitution, l'entretien vise notamment à revenir sur l'ensemble des prestations afin de les contextualiser et de les mettre en perspectives mais également mieux connaître le passé du candidat ainsi que ces attentes, aspirations et ambitions à moyen et long terme.